Vinted dans le viseur des associations de consommateurs

jeudi 27 mai 2021



La plateforme Vinted, accusée de "pratiques commerciales trompeuses"

Le 18 mai 2021 au matin, une association de défense des consommateurs a annoncé une action de groupe contre Vinted.

Une action de groupe est une action qui permet aux victimes d'un même préjudice, causé par un professionnel de se défendre collectivement devant la justice, par l'entremise d'une association agréée ou un syndicat dont l'objet statutaire porte sur les intérêts défendus, en l'occurrence les droits des consommateurs.

Vinted est un site d'achat et de vente de vêtements de seconde main en ligne, comptant 16 millions d'utilisateur en France.

La plateforme Vinted est accusée de « pratiques commerciales trompeuses » du fait d'une commission qui devrait être optionnelle, mais qui semblerait finalement être obligatoire et facturée. En effet, Vinted facture sur chaque transaction, sous l'appellation tendancieuse de « Protection acheteurs », une commission qui n'apparaît qu'au moment de payer.

Aucune case à cocher n'a été prévue pour que les consommateurs puissent choisir cette option. Aucune fonctionnalité ne permet de la refuser, de la désactiver ou de la supprimer.

En janvier, la plateforme lituanienne avait déjà été mise en demeure pour les mêmes raisons. Or, face au silence de la plateforme l'affaire est portée à la connaissance des juges, et une demande de remboursement de ces « frais indûment facturés depuis 2016 » est demandée. Selon l'association de défense des consommateurs, les pratiques mises en

œuvre par Vinted sont d'une part, trompeuses et constituent d'autre part, des manquements aux obligations d'informations précontractuelles auxquelles est soumis Vinted.

L'association n'a pas connaissance des gains exacts qui auraient pu être récoltés par Vinted, mais estime qu'ils peuvent s'élever à des dizaines de millions d'euros. Avec 120 millions de visiteurs par an sur la plateforme et 45 millions de membres sur 13 marchés différents, les conséquences financières pourraient être conséquentes.

Ce n'est pourtant pas la première fois que Vinted est dans le viseur des consommateurs tantôt accusée de participer au gaspillage vestimentaire tantôt pointée du doigt pour des problèmes de fraude. Les associations n'en resteront pas là.